

Comité Général de l'Union Départementale

Commission Exécutive élue, bureau renouvelé et programme adopté



L'ÉDITORIAL

Agir face aux enjeux des salaires et de 'emploi

ACTUALITÉS INTERPRO

Réduire le temps de travail, une une digue contre le chômage

CHRONIQUE

Les congés payés, un acquis par les luttes

À LA RENCONTRE DE...

Les grévistes du centre de tri de Bonchamp



Du 27 au 29 septembre Mieux communiquer

Du 04 au 08 octobre CSE prise de mandat

Le 18 octobre S'impliquer dans la CGT (Accueil)

Journée d'études 25 & 26 novembre Le droit des assurés (fiches de paie, droit avec indécosa...)

À la demande **Formation COGITEL Formation COGÉTISE**

Plus d'infos

Collectif formation UD CGT 53

17 rue Saint Mathurin BP 91017 - 53010 Laval Cedex Tél: 0243532073

Courriel: ud53formation@orange.fr Site internet: www.lacgt53.fr



La formation du 18 octobre est délocalisée à l'U.L d'Evron

Le billet d'humeur

es vers ex-

La rentrée sociale de tous les dangers

traits du poème « Liberté » ont une résonance toute particulière en ce moment si particulier. Autre époque, autre contexte mais touiours cette d'écrire envie son nom sur tout support à notre convenance. La joie de vivre est de retour, on nous laisse réinvestir les terrasses, les cafés, les restaurants... Nous découvrons à nouveau les visages, les sourires depuis trop longtemps dissimulés derrière ce fameux masque. Les oiseaux chantent. le soleil pointe le bout de ses ravons entre orages et pourtant... Je ne savoure pas pleinement cet instant. Je ressens ce sentiment partagé qui parfois nous habite. Ce sentiment que ce moment de bonheur ne va pas durer.

Je sens le temps se couvrir, je sens le déluge arrivé, celui de la rentrée sociale.

L'été, cette période propice au repos. où nous sommes norma-

lement en cances, sauf les décrets **>>** et « lois » qui passent tel un nuage dans



un beau ciel bleu. Ces cumulus qui assombrissent le paysage congés payés mérités après des tant une année de dur labeur. Toutes ces réformes remisées dans des boîtes. le temps d'une « trêve », durant cette « guerre sanitaire » vont réapparaître. Elles ne sont pas remisées par tout le monde, pas pour le gouvernement qui souhaite à nouveau ouvrir la boîte de Pandore.

« Répits sur la loi assurance chômage, le conseil d'Etat la suspend mais le gouvernement souhaite la passer d'ici la fin de l'année. Réforme retraite, Macron n'exclut pas de la mener d'ici à la fin de son quinquennat » ... Autant vous dire que cela risque de s'accélérer

dans les prochains mois. D'ici aux prochaines élections, nous risquons d'être fortement impactés par ce calendrier. A nous de nous mobiliser, de jouer les prolongations et voir si un autre président sera plus conciliant avec la France d'en bas.

Mais en attendant, ne boudons tout de même pas le plaisir retrouver notre famille nos amis, notre liberté d'aller et venir comme bon semble. Ces nous moments simples mais essentiels pour nous ressourcer et trouver la force de continuer le combat. « Sous les pavés, la plage » Qu'à cela ne tienne les pavés attendront, allons à la plage...



Mai-Juin 2021 / Numéro 239

Journal d'information de l'Union Départementale des syndicats CGT de la Mayenne. Maison des syndicats 17 rue Saint Mathurin BP 91017

53010 Laval Cedex Tél : 0243532073 Fax: 0243569472 Courriel: cgt.mayenne@wanadoo.fr

Union Départementale CGT de la Mayenne 17 rue Saint Mathurin BP 91017 53010 Laval Cedex 0243532073 Cgt.mayenne@wanadoo.fr Secrétaire Général Franck Ellic Directeur de la publication Franck ELIE Responsable de rédaction Noureddine SLIMANI. Équipe de rédaction Martine AMELIN, Denis OR-RIERE, Franck ELIE, Valérie FONTAINE, Frédéric MUR

Union locale de Château-Gontier Rue Boulet Lacroix 53200 Château-Gontier 0243070649 Secrétaire de l'U.L Jean LEZOT

Union Locale de Mayenne 12 rue Guimond des Riveries 53100

Maquette et mise en page Noureddine SLIMAN Courriel rédaction contactud53@gmail.com Impression
PEGASE IMPRIMEUR
Zone des BOZEES rue de Bruxelles

53000 Laval

Mayenne 0243000416 Secrétaire de l'U.L Joseph LECRIVAIN

Union Locale de Renazé Renazé 0243095954

Tél: 0243531597 Diffusion La poste Tirage : 1950 exemplaires Dépôt légal CPPAP 1225 S 05638 Ont participé à ce numéro Cgt Educ Action - Sophie Gallienne

Secrétaire de l'U.L. Valérie BOURGOIN

Union Locale d'Evron 53600

L'édito



Franck Elie Secrétaire Général de l'Union Départementale



es syndicats ont apporté leurs confiances à une nouvelle équipe et élu un nouveau secrétaire général.

C'est avec toute cette confiance et toutes ces responsabilités que nous allons mettre en œuvre les orientations décidées.

Des orientations qui sont ambitieuses, mais qui restent terriblement d'actualités.

Le monde du travail n'a cessé d'être attaqué. Avec un président élu par le patronat, il est plus facile pour eux de supprimer nos conquis sociaux, de voir régresser les conditions de travail des salariés, de refuser des augmentations salariales et de mettre en œuvre leurs politiques capitalistes.

Nous allons devoir nous mobiliser plus que jamais. Plusieurs sujets nous attendent: La réforme de l'assurance chômage, le dossier des retraites, la question du pouvoir d'achat dans le public comme dans le privé, les questions d'emplois, etc.

Nous aurons aussi à cœur d'être en soutien des syndicats, des syndiqués.

Nous avons besoin que les syndicats se réapproprient l'UD et les UL, structures qui restent notre outil de proximité.

De maintenir un haut niveau de formation syndicale et de développer notre communication, pour qu'elle puisse toucher nos syndiqués mais aussi le monde du travail.

Nous devons continuer le déploiement, la syndicalisation. Le plan de déploiement que nous avons décidé collectivement doit continuer et monter en puissance.

La crise sociale et démocratique, la montée du discours populiste du « tous pourris », « du dégagisme », ont nourri une défiance à l'encontre des organisations syndicales, des institutions, de la classe politique.

Le syndicalisme et la CGT en particulier sont faces à des nouveaux défis à relever. Les questions de démocratie traversent l'ensemble des mobilisations qu'elles soient citoyennes, associatives, syndicales, dans cette société qui exclut trop de monde des débats, du pouvoir d'agir dans le travail. Notre outil syndical doit réfléchir à sa transformation

afin d'être utile et efficace pour les travailleurs.

Il est irréfutable que l'affrontement capital / travail est de plus en plus violent, faisant souffrir des milliers de salariés et de militants CGT.

Nous allons devoir continuer la luttes et tant que le capitalisme sera présent, la CGT le combattra, avec la force des salariés et de TOUS les syndiqués qui la composent.



Réduire le temps de travail, une digue contre le chômage de masse



a reconnaissance des agentes et des agents de la Fonction publique territoriale, de leurs qualifications et de leur engagement, passe nécessairement par le dégel du point d'indice et des megénérales indisures ciaires notamment l'attribution d'un nombre de points d'indice identique à tou·te·s ainsi que la revalorisation des filières féminisées.

Quelles que soient les appréciations que l'on puisse porter sur des mesures ciblées et catégorielles, elles ne sauraient être suffisantes et elles n'endigueront pas la dégradation continue du pouvoir d'achat des personnels ni le décalage croissant entre les exigences de qualifications et la rémunération. surcroît, elles génèrent des iniquités et, souvent, mettent à mal la grille indiciaire.

La fédération CGT des Services Publics estime indispensable que s'ouvrent sans tarder de véritables négociations salariales où l'incontournable augmentation de la valeur du point d'indice et des mesures générales seront examinées et prises en compte. Dans la période, alors que les agents territoriaux ont démontré par leur engagement sans faille leur rôle central en exerçant leurs missions dans un contexte très dégradé de crise sanitaire et transformation de la Fonction Publique et en revendique l'abrogation.

Dans de nombreuses collectivités, des mobilisations des agent·e·s sont



sociale, le gouvernement continue de leur appliquer sa politique régressive.

La CGT réaffirme son opposition à la loi dite de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019. Sous couvert de modernisation, cette loi mine le statut de la Fonction Publique, garant de la neutralité du service rendu et de l'égalité des droits des agentes et agents, mais aussi des usagères et usagers.

La CGT s'oppose à l'application des mesures contenues dans la loi de initiées contre l'augmentation du temps de travail et la précarité grandissante. Avec eux, nous refusons le « vol de congés » par l'augmentation du temps de travail au prétexte d'un alignement à 1607 heures annuelles alors que les agents territoriaux voient leurs conditions de travail se dégrader et leurs arrêts de travail augmenter, sur fond d'explosion du chômage.

L'heure est au partage du travail entre toutes et tous et donc à la baisse du temps de travail.

Nous n'acceptons pas les

atteintes au droit de grève qui empêchent les agents de lutter contre la pénurie de moyens et de personnel et la précarisation massive rendue possible par l'élargissement du recours au recrutement par contrat, les logiques d'externalisation, de privatisation et le détachement d'office.

La suppression des CHSCT au profit d'une instance unique et au détriment de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des agents. L'affaiblissement des prérogatives des Commissions Administratives Paritaires (CAP) qui transforme le droit à la carrière des fonctionnaires en outil managérial.

Par Sophie GALLIENNE



Pour une école émancipatrice, sociale et solidaire

n Mayenne comme ailleurs, le gouvernement fait le choix de la logique financière et comptable au détriment des intérêts de la population et des conditions de travail des agent.es du service public d'éducation.

Ainsi ce sont 8 postes d'enseignant.es qui sont supprimés dans les collèges et lycées du département pour la rentrée prochaine.

Dans le premier degré, ce sont 20 classes qui ferment pour seulement 7 ouvertures. Partout les conditions de travail se dégradent lésant toujours plus les écoles de la ruralité. Dans la même logique et en pleine pandémie, le Recteur décide la suppression d'un poste d'infirmière à la cité scolaire Réaumur-Buron en

septembre 2021. Cette décision est inacceptable et s'ajoute à un manque déjà criant de médecins scolaires dans un département considéré comme un désert médical.

Ces politiques renforcent les inégalités sociales et mettent en danger la santé des élèves, des parents et des personnels dans la période de crise sanitaire que nous traversons. En Mayenne, département pilote pour l'inclusion des élèves en situation de handicap, il manque 130 personnels AESH pour couvrir les besoins, améliorer les conditions de travail et d'apprentissage.

Enfin, ce sont des politiques publiques qui maintiennent des personnels dans la précarité (AESH = Accompagnant.es d'Elèves en Situation de Handicap, en-

seignant.es contractuel. Les, assistant.es d'éducation).

Pour rappel, les AESH sont payé.es 760 euros pour 24 h de travail hebdomadaire. C'est inacceptable! Nous continuons de revendiquer un vrai statut, un vrai salaire et la titularisation de tous ces personnels.

De la maternelle au lycée, dans les zones rurales comme dans les zones d'éducation prioritaire, les réformes de ce gouvernement détériorent les conditions de travail des agent.es du service public de l'éducation et les conditions d'études des élèves.

La CGT Educ'Action 53 se mobilise partout et auprès de tous les personnels en Mayenne pour défendre le statut des fonctionnaires et augmenter les salaires, pour créer des postes et mettre fin à la précarité, pour améliorer les conditions de travail, pour gagner l'égalité femmehomme.

Elle continuera partout de porter son projet d'une école émancipatrice pour toutes et tous.

Par CGT Educ'Action 53



Marche à Laval pour défendre les libertés

e samedi 12 juin 2021 à Laval, près de 150 personnes ont participé à la marche pour défendre les libertés et lutter contre les idées d'extrême-droite.

Dans l'unité avec les syndicats FSU, Solidaires, La Ligue des Droits de l'Homme et de nombreuses organisations, la CGT a appelé à manifester pour les libertés et contre les idées d'extrême-droite.

Tous se sont réunis devant le palais de justice, un lieu symbolique.

Depuis maintenant plusieurs mois, tout le monde constate un climat politique et social alarmant.

S'allier avec l'extrême droite ou reprendre ses idées ne constituent plus un interdit. Les propos et actes racistes et sexistes au travail et dans la vie se propagent. Les attaques contre les libertés et les droits sociaux s'accentuent gravement. Dans ce contexte politique, économique, social et sanitaire les injustices explosent et génèrent une forte misère sociale.

Comme les signataires de l'appel pour les libertés et contre les idées mortifères de d'extrême droite

(www.marchedeslibertes.

<u>fr</u>), la CGT lance l'urgence de construire une réponse forte et unitaire qui dessine l'alliance des libertés, du travail et d'un avenir durable.

Face à ce climat de haine, raciste et attentatoire aux libertés individuelles et collectives, cette journée fait partie des initiatives unitaires qui se multiplient. D'ores et déjà, les organisations syndicales, politiques, associations, collectifs, signataires de l'appel, ont décidé de construire ce combat dans la durée.

Par Noureddine SLIMANI



Chronique

par Denis ORRIERE

« La nation garantit à tous le repos et les loisirs » : droit affirmé dans le préambule de la constitution de 1946.

9 novembre 1853, un décret de Napoléon III donne pour la première fois le droit à un congé rémunéré de quinze jours aux fonctionnaires d'état. En 1900, les salariés du métro parisien obtiennent à leur tour 10 jours de repos. La mesure est élargie aux salariés entreprises des électriques en 1905 et puis à ceux des usines à gaz l'année suivante.

La France a longtemps été en retard en matière de congés par rapport à ses voisins. Entre 1900 et 1930, les congés payés sont instaurés dans de nombreux pays : l'Allemagne, la Norvège, la Pologne mais aussi au Chili ou au Brésil. Les congés payés n'ont cessé de s'allonger par l'action syndicale.

L'idée de leur généralisation était dans l'air. Mais un projet, voté en 1931 par les députés, était bloqué par le Sénat depuis 1932. On imagine aisément le discours des patrons de l'époque annonçant la ruine du pays, le handicap pour leur compétitivité à l'égard de leurs concurrents étrangers, le même discours qu'aujour-d'hui.

Du front populaire à nos jours, l'histoire des congés payés est longue. Les congés payés pour tous, qui semblent une évidence aujourd'hui n'ont que 85 ans.

1936 : cette année-là, l'idée d'être payé à ne rien faire est une idée neuve. Pourtant, cette

Les congés payés : un acquis par les luttes !

conquête est l'héritière des révolutions, de la Commune, des organisations ouvrières et des luttes syndicales passées. Les 40 heures et les congés payés répondent à la surexploitation dans les mines et dans les grandes entreprises de construction mécanique.

Dans le courant du mois de juin 1936, deux lois sont votées : une loi sur les 40 heures, une autre sur les congés payés. par la Chambre les 11 et 12, et par le Sénat les 17 et 18 juin. Le décret d'application paraît le 1^{er} août: la loi « accorde à tout ouvrier, employé ou apprenti, après 1 an de service continu dans l'établissement, un congé annuel payé d'une durée minimum de 15 jours ».

Avant cette loi, les fonctionnaires, les employés de banque, de commerce, de bureau qui étaient mensualisés bénéficiaient chiffres, l'esprit des vacances ne s'est pas tout de suite imposé dans l'esprit des Français. Au début, les congés payés sont surtout l'occasion d'aider les proches et de partir dans la famille. Le véritable mouvement débute avec les 3 millions de billets vendus en 1948. plus de 4 en 1949 et plus de 5 en 1951. Jusqu'alors réservé à la bourgeoisie, le tourisme s'ouvre aux classes populaires.



Comme on est à chaud, au cœur des grèves et des occupations d'usine, les sénateurs n'osent pas s'y opposer.

Le 7 juin 1936, c'est la signature des accords de Matignon entre le nouveau Président du conseil, Léon Blum, la CGPF (Confédération Générale du Patronat Français) et la CGT (Confédération Générale du Travail).

Finalement, les projets de loi sur les 40 heures de travail hebdomadaire, les contrats collectifs et les congés payés, déposés le 9 juin 1936, sont votés

de congés. Ce n'était pas le cas pour les ouvriers dont la paye tombait tous les 15 jours et qui étaient payés à l'heure. Ils le resteront longtemps d'ailleurs, puisque la généralisation de la mensualisation est une conquête de 1968. De fait, le paiement à l'heure conduit à penser que si l'on ne travaille pas, on n'est pas payé.

Dès l'année 1936, pas moins de 600 000 Français partent en vacances grâce aux billets de train à prix réduits*, et près de 2 millions l'année suivante. Mais il faut relativiser ces Il convient d'ajouter que les ouvriers devront attendre 1956 avant d'obtenir la troisième semaine de congés payés. 1969 pour la quatrième (même si une brèche avait été ouverte chez Renault dès 1962 et dans les grandes entreprises en 1965). 1982 pour la cinquième avec les 39 heures et la création des chèques vacances.

* Voir l'encart « billet SNCF » pour congé annuel.



Assureur de près de 10 000 structures (1), la Macif est l'assureur privilégié des Comités Sociaux et Économiques.

En assurant votre CSE à la Macif, vous bénéficiez :

- d'un accompagnement personnalisé avec un réseau de conseillers spécialisés dédié à votre écoute
- de garanties adaptées au fonctionnement et aux activités de votre CSE : la responsabilité civile et l'assurance des biensts
- d'avantages pour les salariés bénéficiaires de votre CSE⁽³⁾

(N°Cristal) 09 69 39 49 55)

macif.fr / rubrique « Associations et CSE » ou par mail cse@macif.fr



Essentiel pour moi

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2019.

⁽²⁾ Dans les conditions et limites fixées au contrat Multigarantie Activités Sociales Comité d'entreprise souscrit. (3) Offre soumise à conditions valables en 2021, réservée aux salariés bénéficiaires d'un CSE ayant signé un PACTE CSE en 2021.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.

Rencontre Avec les postiers grévistes du centre de tri de Bonchamp

ous les voyez tous les jours venir déposer votre courrier, leur travail est essentiel pour chacun de nous et pourtant connaissez-vous vraiment leur travail et dans quelles conditions l'exercent-ils ?

Je suis allée à leur rencontre lors de leur rassemblement devant centre de tri de Bonchamp, afin de mieux comprendre leurs revendications. Les camarades Jérémy et Vincent accepter de m'expliquer leur quotidien et pourquoi, aujourd'hui, font-ils grève ? Leurs conditions de travail vont encore, une fois de plus, se dégrader en juillet. Actuellement, lorsqu'ils travaillent le samedi, ils ont un jour de repos dans la semaine. À compter du mois de juillet, la nouvelle réorganisation du travail supprimera ce jour de repos. Ils travailleront une semaine du lundi au vendredi et une deuxième semaine du lundi au samedi (sachant que pour le samedi, ils font deux tournées en une ...)

Vous, comme moi, vous vous souvenez que vos

facteurs et factrices finissaient tôt, car ils commençaient de bonne heure, et bien, ce n'est plus vraiment le cas, puisqu'ils ont une pause repas obligatoire sur leur journée. Ils commencent leur travail à 8h00 par la préparation de leur tournée (tri du courrier), puis démarre la distribution (environs 30 km par jour) qui fini à 15h27. L'ensemble de leur activité est chronométré et s'intensifie de jour en jour. En effet, la poste diversifie son activité et nos facteurs et factrices deviennent aussi des vendeurs (vente de tablettes, carnets de timbres ...), des aides à domicile (veiller sur nos ainés, livraison de repas ...), ils livrent, chaque jour, davantage de colis (l'activité colis a augmenté de 50%) et ce sont également eux qui mettent les publicités dans vos boites aux lettres. Les objectifs de ventes leur permettent d'avoir une prime d'environ 400 euros par an. Toute fois, pour pouvoir en bénéficier, il faut remplir plusieurs conditions dont celle, notamment, qui consiste à ne pas avoir une absence de plus de cinq jours pour arrêt de



travail, il ne la perçoivent pas (autant vous dire que cette année avec la Covid, juste en étant cas contact, elle ne sera pas versée!).

Parlons Covid, ils étaient en première ligne et pourtant ils n'ont pas eu toutes les protections au départ pour exercer leur travail, et encore moins, une prime pour tous les risques pris du fait de la pandémie.

Pour cette année, la prime d'intéressement a, tout simplement, disparu, alors que la poste a fait deux milliards de bénéfice en 2019!

Au total, cela représente une baisse de rémunération d'environ 1000 euros et des conditions de travail qui se détériorent chaque jour, un peu plus. La poste souhaite travailler davantage avec des intérimaires et des entreprises soustraitantes intégrant la précarité dans l'entreprise.

Témoignage de Brigitte qui travaille au service DSEM (maintenance informatique) depuis 2003, elle travaillait à Bonchamp, mais en 2018, son service a fermé. Afin de continuer son activité, elle a accepter de l'exercer à Rennes, donc de faire tous les jours le trajet Laval/ Rennes. Elle vient d'apprendre que son poste va être supprimer en 2022, mais à ce jour, elle n'a aucune proposition de reclassement et aucune reconnaissance de la part de la Poste. Au niveau national, en 2022, il ne restera plus que 12 gestionnaires de matériel informatique sur toute la France, soit 10 postes supprimés.

En 2018, elle a fait une formation de chargée de clientèle et aimerait pouvoir l'exercer en Mayenne, mais, elle n'a jamais eu aucune proposition. Malgré cela et avec l'aide du syndicat, Brigitte continue à faire valoir ses droits et son reclassement en Mayenne au sein de la Poste.

Merci à Vincent, Jérémy et Brigitte.



Par Valérie FONTAINE